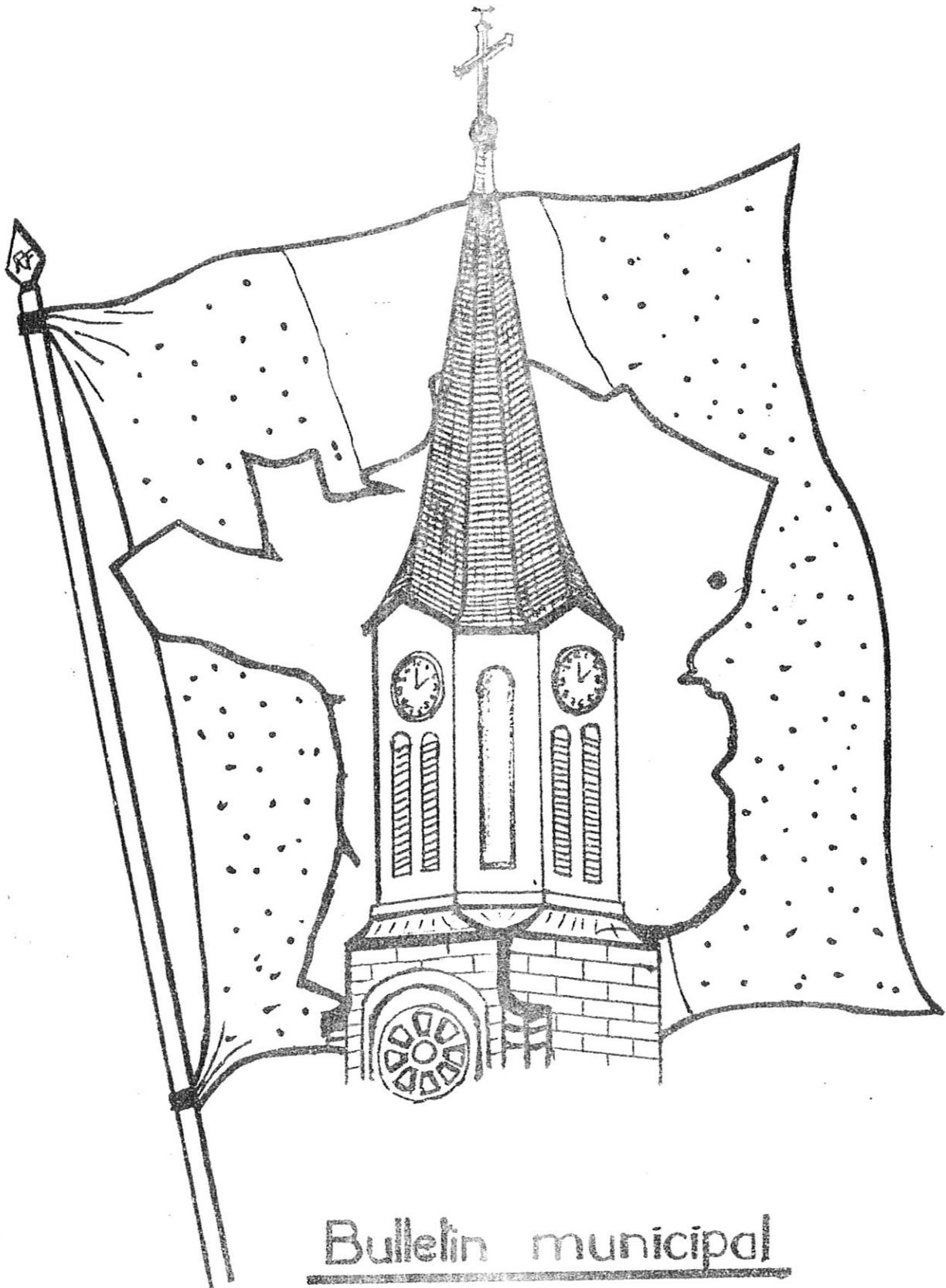


SENTHEIM

Un bourg d'ALSACE



Bulletin municipal

Commune de S E N T H E I M

BULLETIN MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 1973 (No 2)

LE MOT DU MAIRE

Chers Amis,

Bientôt le printemps va faire son entrée dans la nature, qui va prendre un nouveau décor. Nous-mêmes nous ressentirons ce renouveau en nous; de nouvelles forces nous animeront et avec elles des idées et des projets nouveaux.

Après les derniers travaux d'aménagement de la grand-rue avec pose de trottoirs et d'éclairage moderne, SENTHEIM est appelé à faire un effort spécial en vue d'embellir son artère principale comme ses rues secondaires et de rendre notre petite cité aussi accueillante que possible pour les visiteurs et les touristes.

Je viens à parler "ENVIRONNEMENT", puisque je parle d'embellissement.

Il est un fait incontestable qu'on reconnaît le conseil municipal et les habitants d'une commune à travers la propreté et la tenue du village. Celles-ci sont en effet la première manifestation ou expression de dignité que reconnaissent ceux qui y habitent:

à eux-mêmes et ceux qu'ils y accueillent.

L'administration municipale porte toute son attention à ce que les rues et en général le domaine public soient tenus dans un bon état de propreté. Nous invitons tous les habitants et spécialement les jeunes à nous aider efficacement dans ce travail

- en gardant les abords de rues propres, en bannissant vieilles voitures, babanes délabrées, etc

- en fleurissant agréablement les maisons et dépendances (un concours des villages et maisons fleuries récompensera les bonnes volontés.

Réserver à tous les touristes un village beau et harmonieux, tel doit être notre BUT et dans ce sens, il est nécessaire de FOURNIR UN EFFORT CONSTANT. Ainsi nous réaliserons une communauté, où chacun ressentira la recherche d'un véritable esprit de développement.

Je compte sur vous tous, jeunes et moins jeunes, pour faire de notre petit bourg un LIEU OÙ L'ON SE SENTIRA VRAIMENT CHEZ SOI.

André SCHUFFENECKER, maire de SENTHEIM

LES ELECTIONS LEGISLATIVES

A l'approche des prochaines élections législatives (les 4 et 11 mars 1973), nous publions les résultats des élections législatives ayant eu lieu depuis 1945(11 consultations électorales)!

LES CHIFFRES

<u>Date des élections</u>	<u>INSCRITS</u>	<u>VOTANTS</u>	<u>EXPRIMES</u>
21.10.1945	588	475	464
10.11.1946	572	443	399
2.6.1946	589	469	443
17.6.1951	569	504	459
2.1.1956	613	551	523
23.11.1958	594	489	454
30.11.1958	594	487	471
18.11.1962	559	416	389
5.3.1967	543	420	396
12.3.1967	543	454	438
23.6.1968	550	458	445

LES RESULTATS

Date des élections

21.10.1945	MRP 292 voix, Résistance 109, SFIO 45, Communiste 18
2.6.1946	MRP 309, Cartel républicain 34, SFIO 69; Communiste 31
10.11.1946	MRP 239, Gaulliste 101, SFIO 45, Communiste 14
17.6.1951	MRP 219, RPF 95, SFIO 38, Communiste 29
2.1.1956	MRP 295, SFIO 78, UNION PROGRES ECONOMIQUE 70, Communiste 50, RADICAUX 13, SOCIAL. INDEPEND. 14 TEMOINS CHRIST 3
23.11.1958	WASMER MRP 225, PERRIN RPF 77, BLAUDEL 74, KOCH 34, DUNGLER 24, LIBOLD 16
30.11.1958	WASMER 205, PERRIN 243, LIBOLD 23
18.11.1962	SCHIELE 127, PERRIN 208, BOURGER 33, LIBOLD 21
5.3.1967	UHLRICH 269, JENN 119 KOCH 27 LANTZ 24
12.3.1967	UHLRICH 252, JENN 144
23.6.1968	UHLRICH 196, JENN 189, BESANCON 33, LANTZ 22 KOCH 5

CARNET DE FAMILLE

Nous avons la joie d'accueillir dans notre communauté deux nouveaux SENTHEIMOIS

EHRET Régis Gilbert né le 3.1.1973 à Mulhouse, fils de EHRET Serge Joseph et de STEGER Bernadette Germaine

ZIMMERER Sonia, née le 13.1.1973 à MULHOUSE, fille de ZIMMERER Pierre Jean et de SCHOEPPERLE Yvette Germaine

Nous présentons aux heureux parents nos sincères félicitations et nos meilleurs voeux pour l'avenir de leurs enfants!

Au cours du premier semestre de l'année 1973, trois sympathiques couples de SENTHEIM fêteront leurs noces d'or, après une vie commune de 50 ans pour le MEILLEUR et la PIRE:

le 4 FEVRIER M. Charles HOSTETTER, maire honoraire et Mme née HIRTH Lina

le 6 avril M. Emile SEILLER et Mme née BLOG Augustine

le 22 juin M. Joseph WOHLGROTH et Mme née SPRINGINSFELD Marcelle!

Nos vives félicitations et nos souhaits de bonne santé à nos concitoyens pour leurs épis d'or.

LE SECRETAIRE DE MAIRIE VOUS PARLE

FICHE d'ETAT-CIVIL ET DE NATIONALITE FRANCAISE

Dans le sens des efforts actuels tendant à humaniser et à simplifier les rapports des Français avec l'administration, le décret No 72-214 du 22 mars 1972 a allégé les exigences relatives à la justification de l'état-civil et de la nationalité pour la constitution des dossiers administratifs. La fiche d'état-civil est devenue depuis le 1er mai 1972 la " FICHE d'ETAT-CIVIL ET DE NATIONALITE FRANCAISE". Comme par le passé, il pourra être établi soit une fiche individuelle, ou une fiche familiale.

La fiche d'état-civil est établie soit d'après le livret de famille, un extrait authentique d'acte de naissance ou la carte nationale d'identité (en cours de validité). La fiche d'état-civil établie au vu de la carte nationale d'identité pourra être produite à la place du certificat de nationalité française.

De toute façon pour la délivrance de toute FICHE d'ETAT-CIVIL par la mairie, il conviendra de présenter des pièces justificatives:

LIVRET DE FAMILLE ou EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE-ou encore la CARTE NATIONALE d'IDENTITE.

Il ne pourra plus être établi de FICHE d'ETAT-CIVIL sans présentation d'une des pièces énumérées ci-dessus.

Es gibt Mitbürger, welche der französischen Sprache nicht mächtig sind. Ihretwegen werden wir im " Gemeindeblatt" stets einiges in deutscher Sprache bringen, um sie auch mit den Geschehnissen, den amtlichen Verlautbarungen und anderen wichtigen Mitteilungen auf dem Laufenden zu halten.

Ausstellung der CARTE NATIONALE d'IDENTITE(KENNKARTE)

Anträge auf Ausstellung einer Carte Nationale d'identité oder deren Erneuerung beantragt man rechtzeitig bei der Mairie.

Die Erstaussstellung der Karte erfolgt auf Vorlage des Familienbuches oder Standesamtsurkunden. Bei Erneuerung die abgelaufene Karte mitbringen. Jeweils zwei Lichtbilder mitbringen. Kostenpunkt : 10 F (die Quittungsmarke von 10 F ist bei der Mairie erhältlich). Gültigkeitsdauer der Karte: 10 Jahre.

Ausstellung der " FICHE d'ETAT-CIVIL"

Oft werden FICHE d'état-civil benötigt: für Rentenansprüche, für die Krankenkasse, usw. Zur Ausstellung solcher Scheine müssen unbedingt folgende Belege bei der Mairie vorgelegt werden: Familienbuch oder gültige Carte Nationale d'identité oder Standesamtsurkunden. Bitte um Beachtung.

PORTOFREIE POSTSENDUNGEN

Briefe, welche an gewisse Instanzen geschickt werden, können gebührenfrei versandt werden, das heisst ohne Briefmarke. Unter anderem Postsendungen an die verschiedenen Krankenkassen

CAISSE PRIMAIRE d'ASSURANCE MALADIE
CAISSE DE MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE
SOCIETE DE SECOURS MINIERE

an die Rentenkassen

CAISSE REGIONALE d'ASSURANCE MALADIE
CAISSE REGIONALE d'ASSURANCE VIEILLESSE

an die Kindergeldkassen

CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES

usw.

TEILT UNS EURE WUNSCH UND VORSCHLAGE MIT, DAMIT WIR UNSERE RUBRIK VERBESSERN, VERVOLLSTÄNDIGEN UND AUSDEHNEN KÖNNEN. EIN KRAFTIGES MERCI AN JENEN, WELCHE UNS HELFEN KÖNNEN UND MOCHTEN.

DANS LE CADRE de l'ENVIRONNEMENT

LE DEPOT d'ORDURES

Le DEPOTOIR vient d'être nivelé par l'entreprise WIMMER. Cette dépense se chiffre à environ 800 F.

Chaque habitant devrait avoir à coeur de lutter contre la manie de déposer d'importe où les ordures de ménage.

Il est vrai, que les infractions proviennent essentiellement du fait, que les parents envoient les enfants à la décharge publique. Ceux-ci-partisans du moindre effort(c'est presque normal!) déposent les ordures au prochain coin!

Pour remédier à cette situation, nous prions instamment les parents de n'envoyer les enfants à la décharge publique que le MERCREDI APRES-MIDI et seulement pour y charrier des ordures encombrantes.

Des enfants s'amuse fréquemment à casser des bouteilles de verre qu'ils ont eu soin de déposer aux alentours du dépôt et ceci à coups de pierres, laissant alors les débris dispersés un peu partout. Nous serons malheureusement forcés à adresser aux parents des contraventions. En effet le camion à ordures ménagères ne peut plus approcher la décharge sous peine d'entailler ses pneus. Résultat: il déversera sa charge en surface au lieu de combler les cavités existantes et des travaux de nivellement très coûteux seront nécessaires.

Pour toute décharge volumineuse exécutée par camion ou voiture nous prions les intéressés à venir aviser préalablement la MAIRIE, qui leur indiquera les emplacements prévus à ces fins.

Nous comptons sur la compréhension de chacun et sommes sûrs, que nous arriverons finalement à garder notre village propre et accueillant à l'avenir.

QUELQUES CONSEILS PRATIQUES pour réduire d'encombrement des POUBELLES BOUTEILLES EN PLASTIQUE;

les remplir au quart d'eau très chaude et les aplatir en poussant du goulot vers le bas

BOUTEILLES EN VERRE: les casser avec un marteau dans un carton

En cas d'insuffisance de la poubelle, utiliser autant que possible des grands sacs de ciment ou de farine, qui pourront être facilement emportés par le service de ramassage.

A.S.

Le PREMIER BULLETIN MUNICIPAL, sorti des presses le 10 décembre 1972, a été distribué à tous les foyers de Senheim. Nous pensons sortir un B.M. tous les trimestres (le 10 février, 10 Mai, 10 août et le 10 novembre) Naturellement cette cadence de parution pourra être modifiée, si l'actualité ou tout autre fait le justifiait. Les réalisateurs et promoteurs du B.M. vous ont demandé d'émettre votre avis. Ils ont eu droit aussi bien aux félicitations franches, aux encouragements bien-faisants qu'aux critiques et remarques bien intentionnées et stimulantes. Un encouragement parmi d'autres, celui de M. le Sous-Préfet de Thann "C'est une excellente initiative et sous cette forme modeste, le premier numéro rendra service à vos administrés. En attendant ceux qui suivent, bon courage".

Pourquoi avoir choisi le clocher de l'église paroissiale comme en-tête du B.M.? nous a-t-on demandé à plusieurs reprises. Nous répondrons: à Senheim, il n'y a guère de motifs de choix, qui pourraient guider l'inspiration. Volontiers nous revêtirions notre B.M. d'un autre habit, mais il s'agit de le trouver. Quelqu'un a-t-il une idée pour dessiner une belle robe à notre B.M.?

Nous avons fait appel à votre collaboration. Sur ce point, a déception nous anime-mais l'espoir subsiste- peut-être des bonnes volontés se manifesteront-elles et contribueront à enrichir notre B.M.